

Je vote !



Vous voulez voter aux prochaines élections ?
Vous êtes inscrit sur les listes électorales de la
Commune de Charly-sur-Marne ?

Vérifiez par vous-même :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

**Vous avez jusqu'au vendredi 6 février 2026
dernier délai pour vous inscrire !**

Inscrivez-vous sur internet

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

ou

Venez en mairie de Charly-sur-Marne avec votre
carte d'identité et un justificatif de domicile